

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

Juger avec charité

“ Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.”
S. MATHIEU, VIII, 1.

C'est une grave erreur de juger trop sévèrement, surtout lorsque la malice des actions du prochain n'est pas évidente.

Jésus-Christ n'a pas défendu de juger ; mais, comme l'observe saint Jérôme, il nous a enseigné la manière de juger.

Pour se permettre de juger les autres, deux conditions sont requises : la science et une vie irréprochable.

Juger sans la science requise, c'est imiter un aveugle qui veut conduire un autre aveugle, et qui, tous deux, tomberont dans la fosse. Les plus grands maux en sont la conséquence.

Juger les autres, lorsqu'on est soi-même rempli de défauts, c'est faire comme celui qui voit une paille dans l'œil de son frère, tandis qu'il ne voit pas la poutre qui est dans son œil. C'est commettre une double faute, parce que c'est être trop sévère pour les autres, et trop indulgent pour soi-même.

C'est à ceux qui agissent ainsi, que s'adressent ces paroles de Jésus-Christ : “ Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre.”

Laissons donc le soin de juger, de condamner, de corriger, non pas précisément à ceux qui sont parfaits, mais à ceux qui sont moins éloignés de la perfection, qui ont l'autorité et les lumières pour remplir ce devoir, et jetons le manteau de la charité sur les défauts du prochain.

Nous pouvons espérer alors, que l'on se servira envers nous de la même mesure dont nous nous serons servis envers les autres.